

Tarifs pour les services de comptage complémentaires

Les services de comptage de base portent sur la fourniture de données de comptage par Elia de sa propre initiative et gratuitement aux BRP's, aux détenteurs d'accès et aux fournisseurs d'énergie ainsi qu'aux utilisateurs du réseau qui en font la demande.

Les services de comptage et de mesures qui ne font pas partie des services de comptage de base relèvent **des services de comptages complémentaires, à caractère commercial.**

Ces services sont donc prestés par Elia **sur base d'un tarif à charge du demandeur des services.**

Les tarifs ci-dessous sont d'application à partir du 1er janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025 conformément aux conditions contractuelles du contrat de fourniture par Elia de Services relatifs aux comptages, aux mesures et aux échanges de données.

Les services ne peuvent qu'être fournis si techniquement possible et suite à une demande à Elia. Vous pouvez contacter votre [Key Account Manager](#) pour cela.

1. Mise à disposition de données non agrégées

Ce service est seulement d'application pour des agrégations régulées (AP, SP,...).

1.1. Le tarif pour **la mise à disposition mensuelle, quotidienne ou 'near real time' de données non agrégées**

Le prix de ce service est un multiple du nombre de séries temporelles mises à disposition.

- Mise à disposition 'near-real-time (NRT)' : €289,99 par série temporelle par mois
- Mise à disposition quotidienne : €22,79 par série temporelle par mois
- Mise à disposition mensuelle : €10,26 par série temporelle par mois

En outre, les frais d'activation du service, s'élevant à €3.079,50, seront facturés au client. Les frais d'activation sont uniques et applicables lors de la mise en place du service. L'ajout ou la suppression d'une série temporelle au sein du même service n'étant pas considéré comme une mise en place de service.

1.2. Le tarif pour **la mise à disposition de télémesures et/ou télésignalisations non agrégées**

Le prix de ce service est un multiple du nombre de séries temporelles mises à disposition.

Mise à disposition 'real-time' = €310,51 par série temporelle par mois

En outre, les frais d'activation du service, s'élevant à €9.238,50, seront facturés au client. Les frais d'activation sont uniques et applicables lors de la mise en place du service. L'ajout ou la suppression d'une série temporelle au sein du même service n'étant pas considéré comme une mise en place de service.

2. Mise à disposition de données agrégées

Ce service est seulement d'application pour des agrégations spécifiques. Ce service est seulement une option des services en §1.

2.1. Le tarif pour la **mise à disposition mensuelle, quotidienne ou 'near real time' de données agrégées**

Le prix de ce service est un multiple du nombre de séries temporelles mises à disposition.

- Mise à disposition 'near-real-time (NRT)' : €328,48 par série temporelle par mois
- Mise à disposition quotidienne : €43,11 par série temporelle par mois
- Mise à disposition mensuelle : €30,79 par série temporelle par mois

En outre, les frais d'activation du service, s'élevant à €3.079,50, seront facturés au client. Les frais d'activation sont uniques et applicables lors de la mise en place du Service. L'ajout ou la suppression d'une série temporelle au sein du même service n'étant pas considéré comme une mise en place de service.

2.2. Le tarif pour la **mise à disposition de télémesures et/ou télésignalisations agrégées**

Le prix de ce service est un multiple du nombre de séries temporelles mises à disposition.

Mise à disposition 'real-time' = €349,01 par série temporelle par mois

En outre, les frais d'activation du service, s'élevant à €9.238,50, seront facturés au client. Les frais d'activation sont uniques et applicables lors de la mise en place du service. L'ajout ou la suppression d'une série temporelle au sein du même service n'étant pas considéré comme une mise en place de service.

3. Services pour la mise à disposition de données, agrégées ou non, aux acteurs de marché spécifiés par le client et pour la mise à disposition de rapports spécifiques

3.1. Mise à disposition aux fournisseurs, des responsables d'accès et des utilisateurs du réseau fermé de distribution

Le prix de ce service s'élève à :

- €25.128,72/an pour le service de gestion de 5 points d'accès ou points de livraison (virtuels ou réels) du réseau fermé de distribution. Ce prix s'entend pour un seul site (dans le cas où le gestionnaire du réseau fermé de distribution est désigné pour plusieurs réseau fermé de distribution) ;
- Un supplément de €1.256,44/an, pour le Service de gestion par point d'accès ou points de livraison (virtuel ou réel) additionnel.

Le nombre de points d'accès ou points de livraison (virtuels ou réels) additionnels est de maximum 15.

En outre, les frais d'activation du service, s'élevant à €6.159,00, seront facturés au client. Les frais d'activation sont uniques et applicables lors de la mise en place du Service. L'ajout ou la suppression d'une série temporelle au sein du même service n'étant pas considéré comme une mise en place de service.

3.2. Mise à disposition de rapports spécifiques

Ce service est seulement une option des services au §2.

Ce service consiste à réaliser le rapportage de données vers un ou plusieurs régulateurs au nom et pour le compte du client gestionnaire du réseau fermé de distribution. Le prix de ce service s'élève à :

- Mise en place d'un nouveau rapport spécifique (dont les données couvrent au maximum une année) : €1.231,80
- Envoi d'un rapport préétabli : €615,90/envoi

4. Service d'attribution de codes EAN pour le compte du client

Ce service est seulement une option des services au §2, §3 et §4.

Le prix de ce Service est un multiple du nombre de codes générés par Elia et attribués au client : €61,59 par code

5. Mise à disposition d'impulsions de comptage

Le prix de ce Service est un multiple du nombre de sorties d'impulsions de comptage par an.

Le tarif pour la mise à disposition d'impulsions de comptage s'élève à €143,71 par mois, par sortie d'impulsions et par compteur, pour toute autre partie que l'utilisateur du réseau.

6. Gestion et l'entretien des compteurs et identification des compteurs correspondants

Le prix pour la gestion et l'entretien des compteurs est de : €862,26 par an par chaîne de compteurs.

La location et l'installation du raccordement n'est pas compris dans le tarif. L'installation est possible sur base d'une offre.